

Estimation des coûts d'une proposition faite en campagne électorale

Date de publication : 2019-09-25

Titre abrégé : Taxer les ventes de commerce électronique

Description : Obliger les entreprises de commerce électronique à percevoir et verser la TPS/TVH sur toutes leurs transactions au Canada.

Ligne(s) d'exploitation : Taxe sur les produits et services

Sources des données :	<u>Variable</u>	<u>Source</u>
	Pertes fiscales estimées (Québec)	Paradis fiscaux : Plan d'action pour assurer l'équité fiscale
	PIB économie numérique	Statistique Canada
	PIB historique	Statistique Canada
	Croissance des dépenses de consommation finale des ménages	DPB

Estimation et méthode de projection : L'estimation des coûts est fondée, en partie, sur la somme des pertes fiscales du Québec attribuables au commerce électronique à l'extérieur du Canada en 2017 qui a été estimée dans le Plan d'action pour assurer l'équité fiscale. Cela comprend l'achat de services numériques intangibles qui n'étaient auparavant pas taxables (comme les services de diffusion vidéo en temps réel), ainsi que les taxes qui n'étaient pas perçues par l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) sur les produits tangibles.

On a ajusté l'estimation des pertes fiscales du Québec pour des biens et services intangibles et tangibles de manière à obtenir une estimation des coûts s'appliquant à l'ensemble du Canada, en fonction de la part québécoise du commerce électronique dans l'économie canadienne. L'estimation des coûts tient également compte de la différence de la taxe de vente du Québec et de la TPS.

On a ensuite estimé les rentrées d'impôt en se fondant sur la croissance des dépenses de consommation finale des ménages provenant de la projection de référence du DPB.

Évaluation de l'incertitude : Le degré d'incertitude de cette estimation des coûts est modéré. Il y a de l'incertitude quant à l'approche de modélisation et la qualité des données, puisque les chiffres sont estimés à partir de données externes (Plan d'action du Québec pour assurer l'équité fiscale) et de données fondées sur des

enquêtes. Il n'y a pas de modification du comportement dans l'estimation et on suppose que les entreprises de commerce électronique se conforment entièrement à la politique.

Coûts de la mesure proposée

Millions de \$	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029
Coût total	-194	-781	-805	-831	-859	-889	-921	-955	-990	-1 026

Notes :

Les estimations sont présentées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, telles qu'elles figureraient dans le budget et les comptes publics.

Les chiffres positifs diminuent le solde budgétaire; les chiffres négatifs l'augmentent.

« - » = Le DPB ne prévoit pas de coût financier.